Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 1 (1912)

Heft: 1

Artikel: Chronique féministe : XIIIe assemblée générale de l'Alliance à Lucerne

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-247743

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

motivées sur le projet de loi français, en demandant notamment que la loi s'applique à toutes les professions où sévit le *sweating system*, que ce soient des industries d'atelier ou des industries à domicile, et 2° par *l'Entr'Aide*, sorte de coopérative des industries de l'habillement, fondée dès 1908, à Paris, par une femme de capacité et d'énergie : Mme Duchêne. De son rapport si bref et si clair, j'extrais les quelques renseignements suivants.

(A suivre.)

CHRONIQUE FEMINISTE

XIIIe Assemblée générale de l'Alliance à Lucerne

« Sans doute il est trop tard pour parler encore d'elle..... » et grâce à l'activité de l'excellente petite commission de la Presse, un si bon nombre de journaux ont rendu compte, même au-delà de nos frontières, de ces séances de Lucerne que notre article risque de paraître, pour beaucoup de lecteurs, fait de répétitions et de redites. Mais comme d'autre part, ces assises de l'Alliance sont, chaque automne, l'événement marquant de la vie féministe dans notre pays, notre journal se doit à lui-même de consacrer sa première chronique féministe à la XIIIe Assemblée de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

Le *Mouvement Féministe* ayant l'ambition de pénétrer dans d'autres milieux que les milieux féministes avertis et convaincus, il n'eût peut-être pas été inutile d'exposer ici ce qu'est l'Alliance, d'expliquer son organisation et d'indiquer son programme, en montrant la place qu'elle tient dans la vie féminine en Suisse... bref de répéter ce qui fut si bien dit par Mme Rudolph, secrétaire du Comité, dans sa remarquable conférence à l'assemblée du soir. Mais notre journal devant publier dans son prochain numéro une traduction française de ce beau travail, nous nous emploierons plutôt à donner sur les séances quelques détails, qui furent omis dans les comptes-rendus précédemment parus parce qu'ils ne pouvaient intéresser le grand public; puis à dégager quelques impressions d'ensemble.

C'est ainsi que le morceau de résistance de la séance du samedi après-midi fut une discussion très chaude sur une proposition de modification aux statuts. Que l'on ne fasse pas la grimace à ces mots : cette besogne, peu littéraire assurément et pas toujours amusante, a d'autre part le grand mérite d'obliger les femmes à une discussion serrée et sans digressions sur un texte net et précis, et constitue de la sorte, je le crois, une excellente éducation à la vie parlementaire. La modification proposée à Lucerne portait sur la possibilité d'introduire dans l'Alliance — Fédération de Sociétés, groupement de collectivités — des membres individuels.

L'idée pouvait être intéressante à deux points de vue. D'abord, et surtout, à celui de la propagande de l'Alliance. Celle-ci, en effet, ne compte encore aucune société dans neuf cantons sur vingt-deux (Schaffhouse, Thurgovie, Glaris, Appenzell, Uri, Schwitz, Unterwald, Tessin et Valais) — pour la bonne raison qu'il n'existe dans ces cantons que très peu de sociétés d'intérêt féminin! N'y aurait-il pas, de la sorte, avantage pour elle à rallier, dans ces régions, des femmes, qui professent les mêmes principes qu'elle, et qu'un rapprochement avec elle, un contact établi par la participation à ses assemblées, par la lecture de ses publications, amèneraient petit à petit à créer des foyers de féminisme dans ces cantons, et à grouper les adhérentes aux idées ainsi propagées ? Et en second lieu, ne serait-ce pas pour ces femmes, souvent isolées, un précieux appui et une vivante source d'intérêt que d'être ainsi rattachées à l'Alliance ?

Mais d'autre part — et c'est ce qu'ont senti tout spécialement les déléguées de la Suisse française — cette introduction d'individus dans une association de collectivités est, non seulement choquante, mais illogique. C'est rompre le rythme de cette marche, c'est détruire l'équilibre et l'harmonie de cet édifice. Pas plus qu'en arithmétique, nous ne pouvons opérer simultanément sur des valeurs d'espèces différentes, nous ne pouvons ici concevoir ni accepter cette juxtaposition d'individus et de sociétés, dont le résultat nous paraîtrait aussi boîteux que la somme d'une addition d'hectares et de grammes ! — N'aurait-il pas été plus sage, dans ces circonstances, de renvoyer au Comité l'étude de cette question de propagande, en lui demandant de la réaliser par d'autres moyens que celui-là? C'est ce qui a été proposé, mais qui n'a pas trouvé de succès, la forte majorité de l'assemblée s'étant, au vote final, prononcée pour l'introduction dans l'Alliance de membres individuels. La minorité s'est inclinée, estimant avec sagesse, d'abord que c'est le devoir de futures électrices de savoir accepter les décisions de la majorité, et ensuite que c'est aux fruits que l'on juge l'arbre, et aux résultats qu'elles apportent les modifications de statuts.

Si la discussion fut vive sur ce point-là, les autres décisions furent prises avec une réjouissante unanimité. En pouvait-il être autrement quand il s'agissait de savoir si notre grande Association participerait à l'Exposition nationale de 1914, affirmant ainsi l'existence et l'importance du mouvement féministe en Suisse, et son droit à une place dans ce vaste tableau de la civilisation actuelle de notre pays? De même, la proposition de l'« Union für Frauenbestrebungen » de Zürich d'organiser dans toute la Suisse une enquête sur la condition sociale des travailleuses, non encore soumises à la loi fédérale sur les fabriques, mais qu'atteindra une autre loi fédérale sur les arts et métiers, ceci pour servir, au point de vue des intérêts féminins, de documentation et de base aux travaux du législateur, ne pouvait manquer de remporter un plein succès.

Parmi les rapports des commissions spéciales, — l'Alliance en compte on le sait, plusieurs : commission pour l'amélioration du Service domestique, qui vient de publier une petite brochure sur ce sujet brûlant; commissions du Travail à domicile, du Suffrage féminin, de la Presse, de l'Assurance maternelle, — je relèverai tout particulièrement celui qu'a présenté cette dernière commission. Ce vaillant petit groupe a vu enfin voter au mois de février dernier la loi contenant la disposition qu'il demandait depuis si longtemps au sujet des femmes en couches; mais cette première satisfaction a été doublée d'une seconde : la nomination d'une femme (Mlle Jeanrenaud, présidente de la Société de secours mutuels des chaînistes et polisseuses de Genève), dans le Conseil d'administration de la Caisse fédérale instituée par cette loi. D'ailleurs la commission ne va pas s'endormir sur ses succès, car elle n'estime point sa tâche terminée, et compte, soit par la publication d'une brochure populaire (les Femmes et la loi d'Assurance), soit par une active propagande, engager toutes les femmes à s'affilier à des caisses d'assurance contre la maladie.

Et maintenant, sans pouvoir faire autre chose, faute de place, que mentionner les trois remarquables conférences sur le Heimatschutz et la réforme des auberges, données par MM. Ernest Bovet, Keller et Hercod, et que d'autres journaux ont analysées plus en détails, je voudrais placer ici trois sortes de considérations générales.

La première, c'est l'importance qu'a prise le mouvement fé-

ministe en Suisse. La simple comparaison de cette assemblée avec celles d'autres sociétés nationales ou intercantonales, bien moins fréquentées ou suivies, le fourmillement de vie, la présence régulière de la presse, le va et vient des personnalités, l'abondance des idées émises, sont là pour l'affirmer. On prouve le mouvement en marchant: le féminisme, lui, prouve son existence et sa nécessité par sa richesse de sève et par sa constante vitalité.

La seconde, c'est qu'il n'est pas, pour toute femme s'occupant tant soit peu — et qui ne s'en occupe à l'heure actuelle ? — de questions féminines, philanthropiques ou sociales, de meilleur moyen de développement et d'élargissement que ces séances annuelles. Le contact avec d'autres femmes, appartenant à d'autres milieux, à d'autres régions, parlant une autre langue, mais dont les besoins, les désirs, les préoccupations, les découragements aussi, sont les mêmes; la libre discussion de sujets souvent considérés sous un angle nouveau, la cordiale simplicité de quelques journées de vie commune... tout ceci constitue une atmosphère réconfortante et bienfaisante. Et chacune part, réchauffée et encouragée.

La troisième enfin, c'est que l'on commence à comprendre que le féminisme n'est pas la vilaine chose que l'on désigne par le vilain mot d' « antihominisme », mais bien la collaboration féconde et harmonieuse de ceux et de celles qui, parce qu'ils sont égaux et parce qu'ils sont différents, parviendront seulement ainsi à réaliser l'œuvre parfaite. Cette collaboration, nous n'avons cessé, pour notre part à nous, de la demander. A Lucerne, M. Bovet, M. Hercod — et ils étaient les porte-paroles d'un grand nombre — l'ont instamment réclamée. Et cela aussi est un réconfort et un encouragement.

* * *

La place nous manque pour signaler autrement que dans les dernières lignes de cette chronique féministe de la Suisse le rejet, par 2603 voix, de la loi votée par le Grand Conseil zurichois, et interdisant l'enseignement public aux maîtresses d'école mariées. C'est un succès féministe. Nous aurons peut-être d'ailleurs une fois l'occasion de revenir sur cette question en général, et de l'examiner et de la discuter à fond.

E. Gd.

A travers les Sociétés

Sous cette rubrique, nous réserverons toujours une place dans nos colonnes aux informations que les Sociétés féminines ou d'intérêt féminin de la Suisse romande voudraient communiquer à nos lecteurs: annonces de conférences d'intérêt général, brefs comptes-rendus de séances, programmes d'activité, etc. Les textes destinés à cette rubrique doivent être envoyés à la rédaction du Mouvement Féministe *avant le 30 de chaque mois, dernier délai.*

Genève. — *Association pour le Suffrage féminin.* — Cette société reprend cet hiver la série des réunions familières, dites « thés suffragistes », qui ont eu tant de succès l'hiver dernier. Ces séances ont lieu le premier lundi de chaque mois, à 8 h. ½ du soir, au local de l'Union des Femmes, et sont ouvertes à tous ceux que la question du suffrage intéresse. Les suffragistes genevois s'occupent aussi de la loi sur les « prud'femmes », et comptent organiser dans le courant de l'hiver plusieurs assemblées de propagande, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir.

Union des Femmes. — L'Union des Femmes a tenu son assemblée générale d'automne le 24 octobre. Mlle Meyer, présidente, a mentionné l'un des principaux sujets étudiés par le Comité: la question des assistantes de police. Mlle Gourd, déléguée par l'Union à l'assemblée de l'Alliance, à Lucerne, en a rendu compte, et a de plus annoncé l'apparition prochaine du *Mouvement Féministe.* — Le docteur Cramer a donné, le 31 octobre, une conférence sur *la Tuberculose*, fort appréciée par un nombreux public. — Le programme de l'activité de l'Union des Femmes pour le mois de novembre comprend, entre autres, une conférence de Mme Huguenin, docteur oculiste, sur l'*Hygiène des yeux et la Tuberculose.* — Enfin, il est organisé tous les mardis après-midi, de 3 à 6 h, et les jeudis soir, de 8 à 10 h., des réunions de couture en faveur des femmes et des enfants atteints par la guerre balkanique, sans distinction de nationalité.

L. S. A. — Samedi 26 octobre, à Lausanne, à l'Aula de l'Université, à l'occasion de l'assemblée générale de la Ligue sociale d'Acheteurs suisse, ont eu lieu deux remarquables conférences:

1° *Le travail à domicile et la L. S. A.*, exposé fortement documenté, clair et précis, de cette question si complexe, présenté par Mlle *E. Gourd*, qui démontre ensuite le rôle des L. S. A. vis-à-vis des réformes à apporter dans ce domaine. Ce rôle, parfaitement reconnu dans les travaux du récent Congrès international du travail à domicile, consistera à éveiller l'attention des acheteurs sur les « bonnes occasions » qui, trop souvent, trouvent leur source dans la misère de l'ouvrière à domicile, à travailler sur l'opinion publique en vue de la législation future, à collaborer aux enquêtes, à l'inspection sanitaire, aux conseils de salaires, et à veiller à la bonne application de la loi.

2° *Le payement comptant*, ses avantages pour vendeurs et acheteurs; *l'abus des crédits* qui, d'une part, entrave la bonne marche des affaires des négociants et peut les conduire à la faillite, et d'autre part entraîne les acheteurs à des dépenses qui excèdent leurs moyens, et risque de devenir pour eux une cause de ruine. Ce sujet a été traité par M. le prof. *Deslandres*, de Dijon, dans une conférence parfaite de fond et de forme, qui sera répétée à Genève cet hiver.

C. C.

Les petites vertus n'éblouissent pas, j'y consens, mais elles embaument : ce sont les violettes de l'âme; elles n'éclatent ni ne brillent, mais elles apaisent et consolent. P.-J. Stahl.

AVIS IMPORTANT. — Le numéro de décembre du " Mouvement Féministe " sera servi gratuitement à tous les abonnés pour 1913.

Spécialité de Chocolats des premières Marques
THÉ DE CHINE ET DE CEYLAN
Mlle C. WANGLER
15, Place du Molard
A côté de la Station des Tramways.

MAISON C. DE L'HARPE
LINGERIE très soignée
MOUCHOIRS en tous genres
COUVERTURES
de laine blanche et de couleurs
Fusterie, 12, GENÈVE — TÉLÉPHONE 21-25

Genève. — Imprimerie Paul Richter, Rue Dr Alfred-Vincent, 10